



# BULLETIN MUNICIPAL

RETROSPECTIVE ANNÉE 2024



# MOT DU MAIRE



Chères Luxoises, chers Luxois,

Comme tous les ans, vous avez été nombreux aux vœux du Maire et du Conseil municipal et je vous en remercie vivement.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu venir à cette rencontre annuelle, les opérations les plus importantes réalisées en 2024 concernent

- l'installation des pompes à chaleur réversibles à l'école,
- quelques travaux au café-restaurant pour permettre une réouverture optimale en

septembre 2024,

- des études et travaux en cours sur notre assainissement (poste de relèvement) et le curage des bassins de la lagune.

Nous souhaitons également planter un arbre pour chaque enfant né depuis 2014 – plus de soixante avec les bébés à venir cette année – et nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouvelles familles (à noter que la part des maisons secondaires augmente)

Mes remerciements à celles et ceux qui œuvrent aux côtés des élu(e)s au dynamisme de notre village.

Je vous souhaite une agréable lecture

**Votre maire**  
**Renaud LEHMANN**

# LUX - HISTOIRE DU VILLAGE

**Le village de Lux, bordé d'un côté par la Tille et de l'autre par la venelle tient son nom de Lucus : "Bois de petite étendue".**

723 Lucus « bois de petite étendus », 870 Lencis, 1020 Lu, 1183 1186 Lucium, 1392 LUX.

Depuis 307, il semblerait que des celtes furent obligés de s'installer sur le site de Velours. L'étymologie du nom **velours**, donné à la forêt, vient d'une localité disparue appelée au XIII<sup>e</sup>, Volort. Cette localité située au cœur de la forêt pourrait être la capitale des Attuariens (colonie de francs, originaire de Catte) nommés Antua.

En 1186, le Duc Hugues III donna en fief le domaine de Lux à Guy de Til-chalain. Le domaine restera propriété des seigneurs de Til-Châtel jusqu'en 1443.

En 1513, les Suisses envahirent Lux, et en 1576, les Reitres firent de même. En 1595, Henri IV fit réunir tous les seigneurs dévoués à sa cause au domaine de Lux afin de supplanter la ligue. On raconte qu'Henri IV récompensa Dame Alix de l'avoir aidé, en lui offrant la rente d'une ferme nommée par la suite « **Dame Alix** ».

En 1668, Claude de Housset, marquis de Til-Chatel et Marie d'Aguesseau obtinrent la baronnie de Lux. N'ayant pas d'héritier direct, ils offrirent en cadeau à leur nièce Catherine d'Aguesseau, sœur du chancelier Charles-Marie, comte de Saulx-Tavannes, ils reconstruisent **le château et une chapelle** dans le parc (1731).

Le dernier duc de Saulx de Tavannes, Roger Gaspard Sidonie, mit fin à ses jours le 11 novembre 1845. Le château de Lux revint alors à la famille Soragna, héritier des Saulx de Tavannes par les femmes.

De 1882 au 2 mars 1969, la commune a été traversée par la **ligne de chemin de fer de Troyes à Gray**, qui, venant de la gare de **Til-Châtel**, s'arrêtait à la gare de la commune, contournait le village par le sud, et ensuite se dirigeait vers la gare de **Bèze**.

La gare, dont les bâtiments sont encore présents de nos jours, était située au sud en limite de village. En 1914, 4 trains s'arrêtaient chaque jour à la gare d'Is-sur-Tille dans le sens Troyes-Gray et 4 autres dans l'autre sens.

À une époque où le chemin de fer était le moyen de déplacement le plus pratique, cette ligne connaissait un important trafic de passagers et de marchandises.

À partir de 1950, avec l'amélioration des routes et le développement du transport automobile, le trafic ferroviaire a périclité et la ligne a été fermée le 2 mars 1969 au trafic voyageurs. Encore en place, elle est utilisée épisodiquement pour un service de maintenance.

Les prospections aériennes et les fouilles archéologiques ont révélé l'existence d'un site gallo-romain d'une superficie de 9 ha. Le site présente de grands bâtiments organisés autour de cour. Les fouilles et prospection ont révélé la présence de maçonneries importantes, de mosaïques, d'hypocaustes et d'adductions d'eau. La nature exacte du site n'est cependant pas aisée à préciser. Le site ne constitue pas une agglomération ordinaire et ressemble plutôt à une très grande villa.

Toutefois les bâtiments résidentiels de la pars urbana manquent et seule semble attestée la résidence d'un vilicus. La présence d'un bras fossile de la Tille le long de bâtiments et le plan de certains bâtiments peut laisser penser qu'il s'agit d'entrepôt liés à la navigation fluviale.

À partir de 1917, le village abrita l'un des plus grands hôpitaux vétérinaires de France, destiné aux chevaux et mis en place par l'armée américaine. Il se trouvait sur la route de Spoy, près de la Tille et de la voie de chemin de fer, afin de communiquer avec le camp et la gare régulatrice d'Is-sur-Tille<sup>8</sup>.



# PATRIMOINE DE LUX



LE CHÂTEAU

Toute la façade est de style renaissance.

**Les princes de Condé** ajoutèrent à la façade ouest deux tours carrées, et remplacèrent l'escalier par un autre d'époque Louis XIII.

**Au XVIII<sup>e</sup>**, les Saulx de Tavannes firent rénover le château par l'architecte Lejolivet. Il construisit la chapelle des Trois Rois de style Louis XVIII<sup>e</sup>.

**Au XIX<sup>e</sup>**, la dernière duchesse de Saulx de Tavannes, fit détruire le pont levis et combla les fossés. Sa fille modifia les appartements, ajouta deux cheminées de style renaissance, et des gargouilles à la façade.

**Depuis 1979**, les nouveaux propriétaires, entreprirent une restauration minutieuse, afin de restituer à ce magnifique édifice toute sa splendeur.

L'église est située sur l'emplacement de l'ancienne chapelle

**En 868**, c'était la chapelle saint martin qui dépendait du diocèse de Langres.

Elle fut détruite, **l'église actuelle date du XIII<sup>e</sup>** ; elle est de style gothique primitif parfaitement représenté par les colonnes en trèfles du chœur, les chapiteaux et une belle piscine. On remarque un crucifix au-dessus de l'entrée qui est, par son art primitif, antérieur au XII<sup>e</sup>. Il proviendrait de la première chapelle.



L'ÉGLISE



LE VANNAGE

Le vannage sert au réglage du débit de l'eau.

La Tille est issue de plusieurs ruisseaux qui prennent leur source sur le plateau de Langres en Côte-d'Or et en Haute-Marne, et confluent en amont de Marey-sur-Tille ; cependant l'appellation de Tille tout court désigne celui qui prend sa source à Salives, Côte-d'Or (il y a également la Tille de Bussièrès, celle de Villemoron, de Villemivry et le Ruisseau des Tilles).

Elle se jette dans la Saône en rive droite, à Les Maillys dans le département de la Côte-d'Or.



**LA FONTAINE**

**« L'enfant à la coquille »**

Il est l'œuvre du sculpteur Hubert Lavigne (1818-1882, il existe 4 répliques de cette statue en France mais la nôtre est identique à celle de la rue Charlemagne à Paris qui date de 1840 avec sa vasque et les poissons qui la soutiennent et par la bouche desquels ressort l'eau qui tombe dans la vasque.

**Inauguration le 20 mai 1923**

A l'ouest du pont de la Tille, un portique monumental, de près de dix mètres de haut, véritable arc de triomphe dont la croix de Guerre, magnifiquement amplifiée, occupe la clé de voûte, et où les étendards, en faisceaux ou en ligne, flottent allègrement.



**LE MONUMENT  
AUX MORTS**



**LA FERME  
DE FONTENOTTE**

La ferme n'est pas située sur notre commune, mais sur celle de Til Châtel. Néanmoins elle a joué un rôle non négligeable dans l'histoire de notre petit village. Encore aujourd'hui, les sources ou petites fontaines qui l'avoisinent et qui lui ont donné son nom alimentent Lux en eau potable.

Aujourd'hui le village est alimenté par la source de belle-fontaine.



# CONTES ET LÉGENDES

## **Fontenottes :**

Comme beaucoup de sources ou de fontaines en France. Celles de Fontenottes abritent une divinité ou un saint bienfaisant qui se charge de guérir ou de prévenir quelques-uns des maux qui frappent l'humanité.

Ainsi, jusqu'au début du XXème siècle, les mères de Til-châtel, Gémeaux et Lux venaient à Fontenottes évoquer ST Pétronille et ST Pérégrin pour leurs enfants fiévreux. Très souvent, elles étendaient les langes de l'enfant malade sur l'eau. S'ils coulaient au fond, la pauvre mère savait qu'il fallait préparer ses vêtements de deuil.

## **La tour du diable :**

Un baron impécunieux voulut vendre son âme au démon, moyennant quoi celui-ci remplit sa botte d'écus d'or.

Le diable se mit à rire et répondit :

« J'espère que tu n'oublies pas ce que cela signifie de passer un marché avec moi ».

Le baron répondit :

« Non bien sûr, mais remplis ma botte de pièces d'or et j'accepte de te livrer mon âme »

Mais le baron, un petit malin, avait enlevé la semelle et placé sa botte sur un trou communiquant avec une vaste salle inférieure. Au chant du coq, le diable n'était pas arrivé à remplir la botte tandis que la salle du château était remplie d'écus à la grande satisfaction du baron. Le diable qui avait trouvé plus malin que lui s'enfuit furieux avec un porte-monnaie bien plus léger.

## **Le creux du diable :**

Par un de ces beaux dimanches d'automne, l'un des seigneurs de Lux décida de se rendre à la chasse plutôt que d'assister à l'office du matin.

Quand les cloches sonnèrent l'annonce de la messe. Il était déjà bien loin dans la forêt et engageait la poursuite d'un superbe cerf. Soudain, se présenta un étrange veneur vêtu de blanc et monté sur un beau cheval blanc qui demanda à notre seigneur d'une voix sévère et pleine de reproches, ce qu'il faisait à cette heure du dimanche à poursuivre un cerf pendant que ses sujets étaient à l'office. Mais notre seigneur lui répondit d'un ton tranquille qu'il préférait de loin la chasse et qu'il n'avait pas de temps à perdre car son cerf allait lui échapper. Alors le veneur blanc avertit le seigneur de retourner sur ses pas et de rejoindre dans l'instant ses sujets. Mais notre seigneur se moqua de cet avertissement et continua sa course malgré l'insistance du veneur qui lui répétait encore une fois que ce cerf le conduisait sur le chemin de sa perte.

Notre seigneur était à nouveau sur le point de rattraper le cerf, quand un deuxième veneur, cette fois vêtu de noir et monté sur un étalon noir d'une rare beauté lui coupa la route entendant le même discours que le veneur blanc.

Notre seigneur décidément entêté, lui répondit qu'il n'en avait rien à faire et que ce n'était que quelques paroles sans importance. C'est alors que le veneur noir en riant, lui dit qu'il aurait dû suivre les conseils du veneur blanc. A peine avait-il achevé ces mots que la terre s'ouvrit en un gigantesque trou béant, entraînant dans ses entrailles notre seigneur et sa monture.

### **Disparition de la comtesse de Saulx Tavannes (Marie Catherine Daguesseau)**

Au XVIIIe, la comtesse de Saulx Tavannes se retira dans sa chambre, sa nièce couchant devant la porte dans le couloir.

Le lendemain matin, celle-ci était évanouie et folle devant la porte toujours close. La porte fût alors forcée. La comtesse avait disparu. Ils sondèrent murs et plafonds, on vérifia la sollicité des barreaux de fenêtres très serrés ; mais la comtesse s'était belle et bien envolée !

Les explications avancées évoquent les sortilèges de bohémiens.





## MAIRE

**LEHMANN Renaud**  
**06.81.65.33.78**

## ADJOINTS

**CARTAUT Fabrice 06.86.32.68.58**  
**BACHELARD Muriel 06.77.04.57.25**  
**TOURNOIS Aurélie 06.64.10.07.16**  
**POUTEAUX Christel 06.83.20.90.30**

## CONSEILLERS

**BACHOTET Nicolas**  
**DENIZOT Fabien**  
**DUFOUR Olivier**  
**GUERARD Guillaume**  
**LE GOFF Emilie**

**MANSON Philippe**  
**OLLMANN Alexandre**  
**PARIZOT Andrée**  
**RONDOT Marie-France**



**FLORENCE VALA**

**Secrétaire détachée par la COVATI**

**Tel : 03 80 75 35 46**

**Courriel : [contact@mairie-lux21.fr](mailto:contact@mairie-lux21.fr)**

lundi	14h - 17h
mercredi	14h - 17h
vendredi	9h - 12h



**DENISE SIRDEY**

**Agent de service postal, d'entretien  
des bâtiments communaux  
Détachée à la cantine scolaire**

lundi	15h30 - 17h00
mardi / jeudi	8h - 10h30
mercredi	17h - 19h
vendredi	8h - 11h30



**Brigitte BRION  
ATSEM**

**Agent à la cantine scolaire**



**Christophe CHATILLON :**  
**Employé technique polyvalent**  
**Entretien le village,**  
**l'ensemble du parc immobilier**  
**communal et le réseau d'eau**  
**et d'assainissement.**

**Tel : 07 49 62 81 87**

# SALLE POLYVALENTE

## La salle polyvalente est équipée :

- d'une cuisine ;
- d'un four de remise en température ;
- d'un frigo ;
- d'une cafetière professionnelle ;
- de la vaisselle ; - Un accès PMR
- d'une cour fermée ;
- d'une friteuse (**en option et à utiliser à l'extérieur pendant la période estivale**) 

La surface de la salle est de 70 m2 (capacité maximale est de 60 personnes assises). **Elle est accessible aux PMR.**



FORFAITS	ENTREPRISES ASSOCIATIONS LUXOISES	USAGE FAMILIAL LUXOIS	EXTÉRIEURS
1/2 journée	Gratuit	30 €	50 €
1 journée	Gratuit	90 €	120 €
Du vendredi soir au dimanche	Gratuit	150 €	200 €
+ Location friteuse	Gratuit	30 €	55 €

Gratuité d'une demi-journée dans le cadre d'un décès d'un habitant du village.

Ménage à la charge de l'utilisateur.



# COMMISSIONS COMMUNALES

## **Commission ouverture des plis et des marchés :**

**Responsable :** Renaud LEHMANN

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Muriel BACHELARD – Fabrice CARTAUT – Fabien DENIZOT – Alexandre OLLMANN et Marie-France RONDOT

## **Commission Bois Forêts et chemins :**

**Responsable :** Fabrice CARTAUT

Titulaires : Fabien DENIZOT – Philippe MANSON – Christel POUTEAUX et Marie-France RONDOT

## **Commission Fêtes et Cérémonies :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS et l'ensemble du conseil municipal

## **Commission Travaux Eau et Assainissement :**

**Responsable :** Muriel BACHELARD

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Fabrice CARTAUT-Emilie LE GOFF et Olivier DUFOUR

## **Commission Finances et comptabilité publique :**

**Responsable :** Marie-France RONDOT

Titulaires : Nicolas BACHOTET et Emilie LE GOFF

## **Commission Communication et Relations publiques :**

**Responsable :** Muriel BACHELARD

Titulaires : Nicolas BACHOTET – Philippe MANSON et Marie-France RONDOT

## **Commission Affaires scolaires :**

**Responsable :** Christel POUTEAUX

Titulaires : Fabien DENIZOT – Andrée PARIZOT et Marie-France RONDOT

## **Commission Enfance – Jeunesse Vie associative et culturelle :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS

Titulaires : Olivier DUFOUR – Guillaume GUERARD – Emilie LE GOFF et Christel POUTEAUX ;

## **Commission Espace vert et fleurissement :**

**Responsable :** Aurélie TOURNOIS

Titulaires : Alexandre OLLMANN – Andrée PARIZOT – Christel POUTEAUX et Marie-France RONDOT

## **Commission Logements :**

**Responsable :** Guillaume GUERARD

Titulaires : Olivier DUFOUR – Christel POUTEAUX -Aurélie TOURNOIS ;

## **Commission Nitrates :**

**Responsable :** Nicolas BACHOTET

Titulaires : Muriel BACHELARD – Emilie LE GOFF – Fabrice CARTAUT - Christel POUTEAUX – Fabien DENIZOT ;

# COMMISSIONS INTERCOMMUNALES (COVATI)

**Commission Finances, transferts de compétences, mutualisation :**

Marie France RONDOT – Renaud LEHMANN – Nicolas BACHOTET ;

**Commission Tourisme, culture :**

Marie France RONDOT ;

**Commission Petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire, éducation :**

Christel POUTEAUX ;

**Commission Développement économique, emploi, aménagement du territoire :**

Fabrice CARTAUT – Nicolas BACHOTET ;

**Commission Transition énergétique, SPANC, eau et assainissement, GEMEPJ, déchets :**

Muriel BACHELARD – Fabien DENIZOT ;

**Commission Sports, vie associative :**

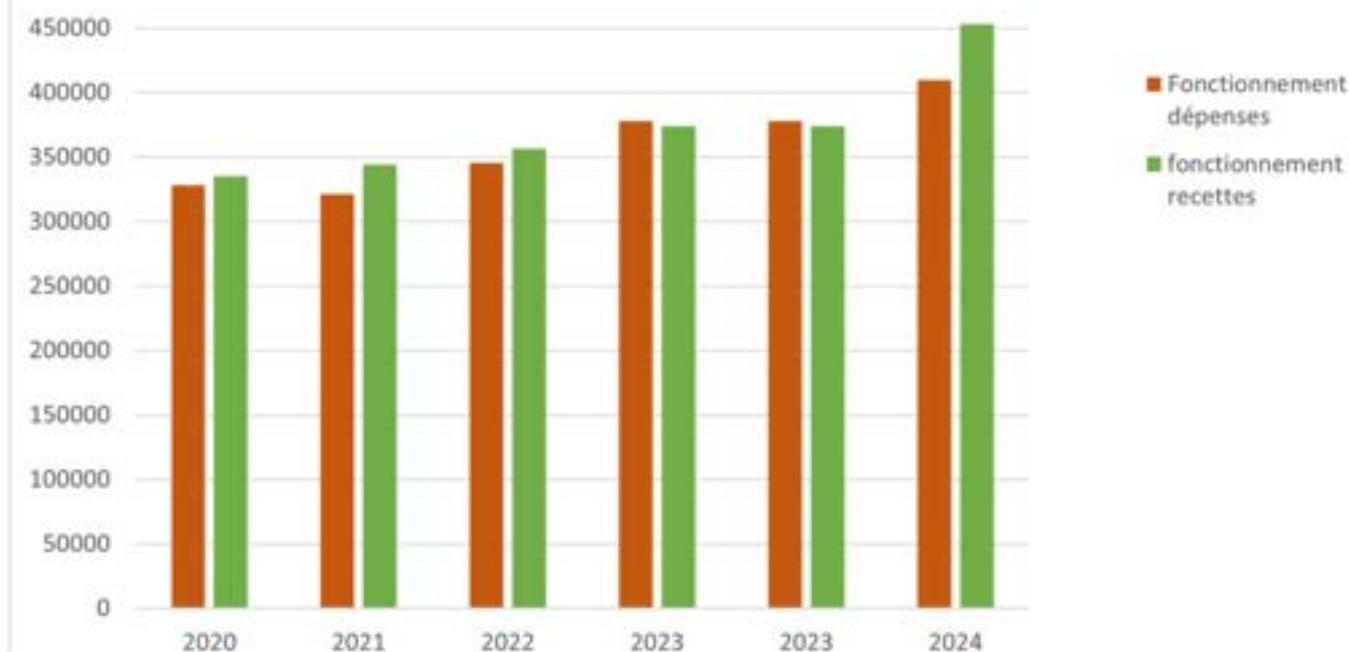
Emilie LE GOFF ;

# COMPTES ADMINISTRATIFS

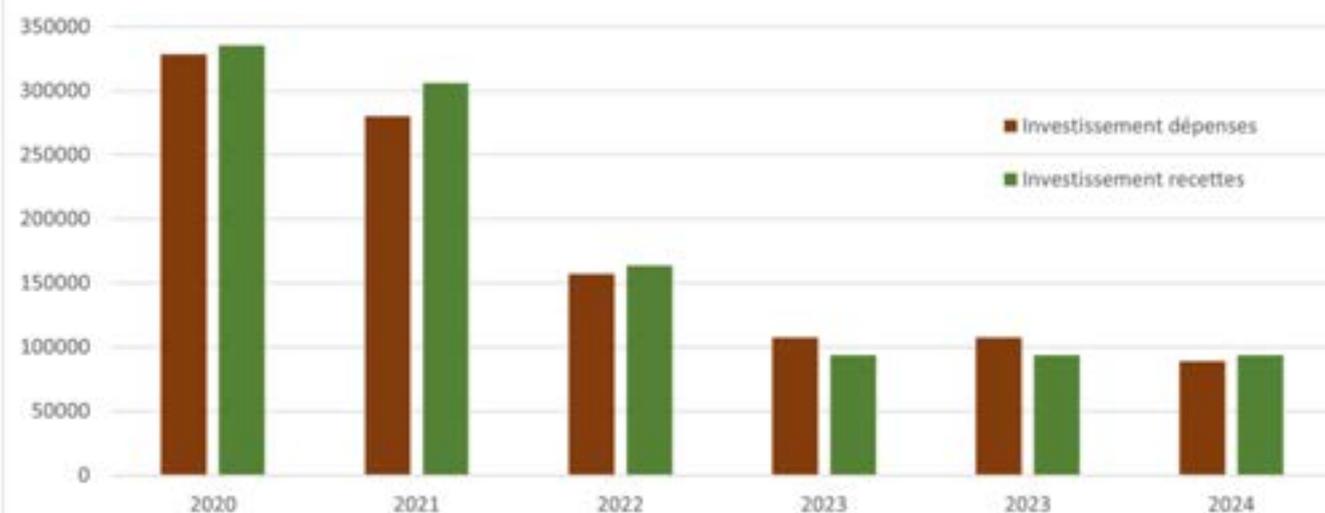
COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE au 31/12/2024

PREVISIONNEL CLOTURE MARS 2025

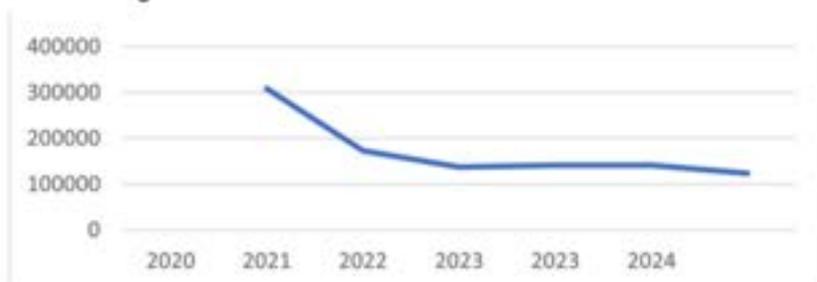
## Évolution comptes de fonctionnement commune



## Évolution comptes d'investissement



## Excédent global

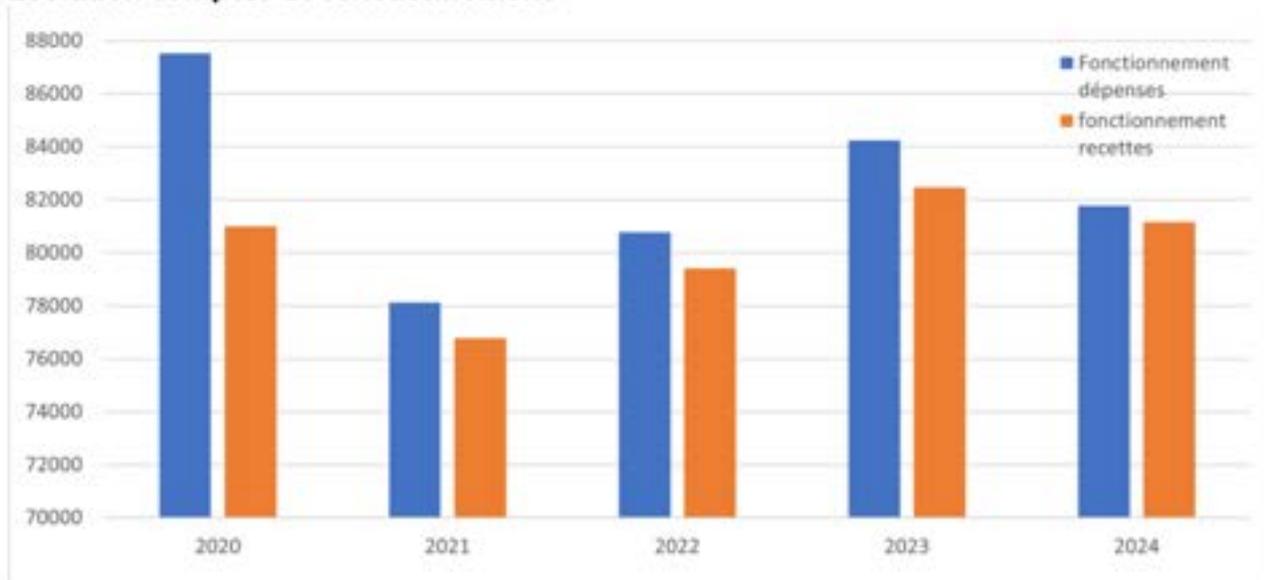


# COMPTES ADMINISTRATIFS

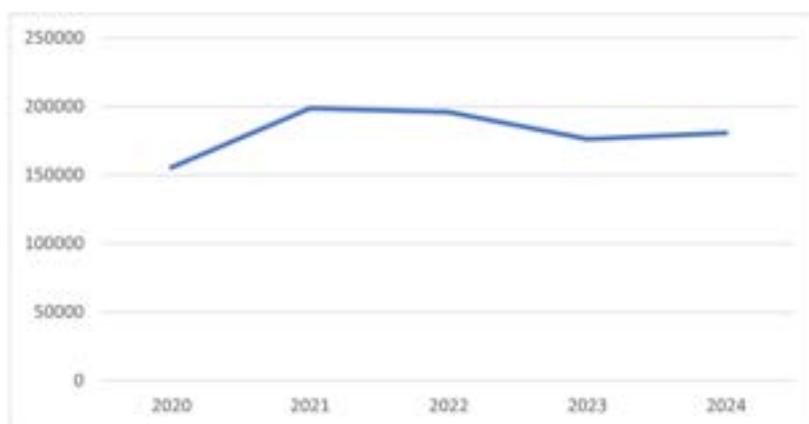
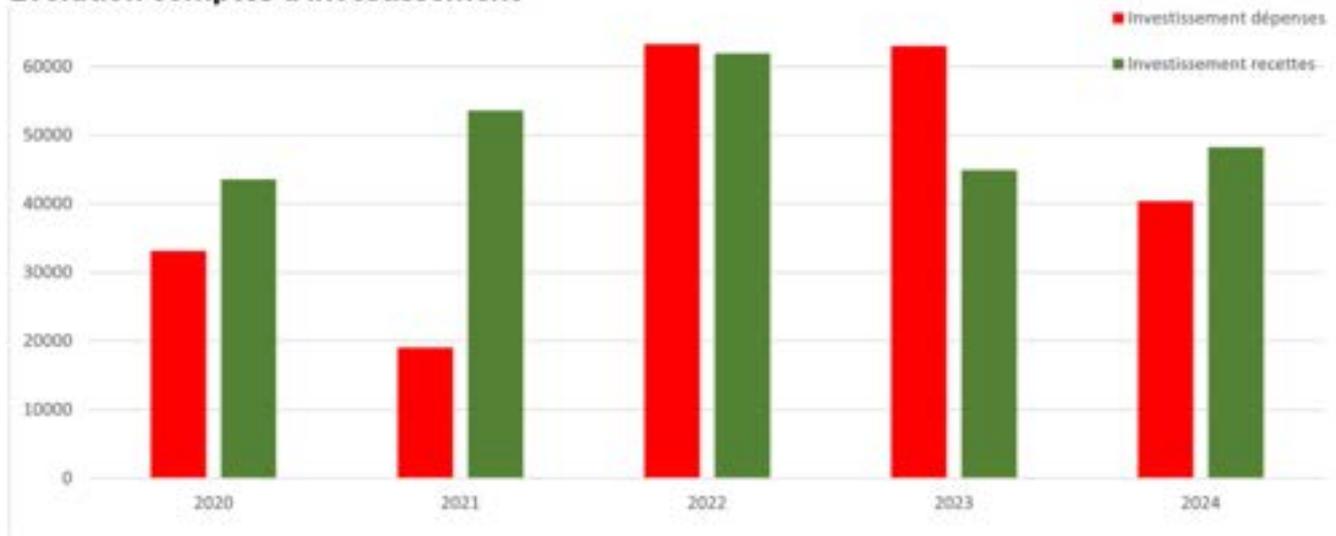
COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT

Au 31 12 2023

## Évolution comptes de fonctionnement



## Évolution comptes d'investissement



## Excédent global

### SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

#### Qui sommes-nous ?

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

#### QUE FAIRE EN CAS DE DÉGÂT ÉLECTRIQUE ?

Coupures électriques, surtension, sous-tension, les problèmes électriques sont variés et peuvent être parfois lourds de conséquences tant pour vos appareils que pour vos installations. Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, vous aide à y voir plus clair afin de bien diagnostiquer le problème et savoir qui contacter.

##### LES DIAGNOSTICS

###### COUPURES

Vos appareils électriques s'arrêtent de manière inattendue ? Il s'agit de coupures, autrement dit le réseau ne fournit plus d'électricité. Il existe les coupures longues (> à 3 minutes), les brèves (> à 1 minute) et les coupures très brèves (< à 1 seconde). Ces dernières sont les plus perturbantes.

Les coupures peuvent engendrer des dégâts sur les appareils électroniques sensibles ou des pertes de production. Si ces derniers peuvent être indemnisés, mieux vaut prévenir en installant un onduleur.

###### SOUS-TENSION

L'intensité lumineuse de vos ampoules en fonctionnement diminue ? Vos appareils électroménagers tournent au ralenti ou se mettent en sécurité ? Votre four ne peut jamais fonctionner en même temps que votre lave-vaisselle ? Ces symptômes indiquent une sous-tension, généralement causée par un sous-dimensionnement du réseau de distribution d'électricité par rapport à la charge appelée.

Il n'y a pas de dégâts immédiats mais un risque d'usure prématurée de vos appareils.

###### SURTENSION

Les symptômes d'une surtension sont les mêmes que ceux constatés pour une sous-tension. À cela s'ajoutent de la chaleur et des bruits anormaux sans disjonction des fusibles de protection. Vos appareils électriques peuvent devenir hors-service.

###### INCENDIE

Une intensité trop forte, principalement suite à un coup de foudre, peut engendrer un incendie. Résultat, vos câbles sont fondus et vos appareils détruits.

##### LA PROCÉDURE



## L'AFFOUAGE (ARTICLE CF ONF)

L'affouage est une pratique remontant au Moyen Âge. A cette époque le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Aujourd'hui l'affouage est toujours pratiqué par les communes forestières plus particulièrement dans le quart nord est où l'on trouve une forte proportion de forêts communales. En accord avec le code forestier, l'affouagiste participe donc à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés par les forestiers pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe souvent modique à la commune.

L'affouage est très réglementé et est orchestré par différents acteurs aux missions bien précises.

**Le conseil municipal :** fixe le montant de la taxe, répartit les lots par tirage au sort, précise dans un règlement intérieur le déroulement de l'exploitation comprenant le délai d'exploitation fixé par l'ONF.

**La commission des bois :** matérialise les lots

**Le forestier :** surveille les coupes d'affouage et s'assure qu'il n'y a pas de dommages au peuplement ni infractions commises par les affouagistes.

Les arbres marqués par les forestiers de l'ONF et destinés à l'affouage se trouvent généralement dans les jeunes peuplements à éclaircir et dans les taillis. Leur diamètre ne dépasse généralement pas 35 cm.

L'affouagiste organise son chantier en fonction des chemins existants pour préserver le sol. Il façonne son bois pendant l'hiver en période hors sève pour bénéficier d'une meilleure qualité de bois de feu. Ils sont sectionnés en morceaux d'un mètre pour pouvoir être empilés en stères. Ils seront transportés au cours de l'été après un temps de séchage naturel. Les habitants de la commune ont droit, moyennant une redevance minime, d'exploiter une partie de la forêt délivrée en affouages.

Cette année, les affouages ont été marqués dans les coupes 32 et 34, 17 lots ont été vendus au prix de 30 € le lot.



# POUR LES SPORTIFS

## PARCOURS SPORTIFS



**Merci à tous de bien vouloir respecter les lieux et de tenir vos animaux en laisse et de ramasser leurs déjections .**

**Vous êtes passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €. (articles R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal et R 622-2 du code pénal)**

**La commune va prochainement installer plus de poubelles.**

# ÉCOLE 2024-2025

La vie de notre école ?



## HORAIRES :

**8h30 - 12h** (accueil de 8h20 à 8h30)  
**13h50 - 16h20** (accueil de 13h40 à 13h50)



## PROJETS POUR TOUS :

- Projet conte musical
- Défis (les enfants font leurs jeux) et travail tout au long de l'année sur le thème des jeux olympiques avec rencontre athlétique olympique en fin d'année avec cérémonie d'ouverture et de clôture).
- Blogs
- Rencontres USEP.
- Semaine du goût : ateliers avec tous les enfants et les 3 maitresses sur le thème des légumes : reconnaissance, dégustation, arts plastiques.



## AIDE AUX DEVOIRS :

(géré par la COVATI) **jeudi de 16h20 à 17h20.**  
Celle-ci a débuté le 3 octobre pour 3 enfants.  
3 bénévoles

**Le service d'aide aux devoirs est assuré par des bénévoles du village :**  
LAVOIGNAT Anne Marie, REUMAUX Jacques et Audrey COLLARDEY.  
L'équipe est renforcée par une personne extérieure, Mme BRISSARD Anne



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LA CANTINE :

Catherine ULH (responsable du périscolaire et de la restauration)  
Le **prix du repas** pour un enfant du territoire de la COVATI est de **3,30€**  
Le **temps d'accueil périscolaire** est assuré de **7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30.**

## ACCUEIL EN CAS DE GRÈVE :

Un service minimum est mis en place par la mairie, il est assuré par Mmes Martine JOURNET, Florica CIBU, Aurélie TOURNOIS, Marie-France RONDOT, Anne-Marie LAVOIGNAT-et Christel POUTEAUX.

Le maire informe le conseil d'école que le système de chauffage à l'étage va être changé avec un système de pompe à chaleur réversible ce qui apportera une solution au problème de chaleur dans les salles en été.



## EFFECTIF 2025

**60 élèves.**





### POSTE Déléguée Départementale de l'Education National (DDEN) :

#### L'école est à la recherche d'un nouveau Déléguée Départementale de l'Education National (DDEN) :

Le DDEN nommé par le Directeur Académique, est un bénévole partenaire de l'école publique qui veille aux bonnes conditions de vie des enfants et qui est membre de droit du conseil d'école. Il a un rôle de médiation et de coordination entre les enseignants, les parents, la municipalité et les services académiques.



### SERVICE CIVIQUE :

L'école bénéficie d'un service civique, **Mathis BAROIN** est affectée à l'école élémentaire et effectue des missions administratives, elle participe à l'aide aux devoirs et accompagne les enfants dans leurs sorties notamment pour se rendre à la bibliothèque



### PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE :

La commune alloue à l'école un budget de **45€ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires.**

A cette aide s'ajoute la somme de **10€ par enfant pour l'achat de manuels, jeux, ressources numériques.**

S'ajoute la somme de **10€ par sortie** et par enfant pour le transport.

Enfin, une somme de **50€ par classe pour les abonnements.**

A ces sommes s'ajoute : Un budget pour gros équipement, 1 800€ sur 3 ans (600€ par classe).



### PROJETS DES PARENTS DÉLÉGUÉS :

- vente chocolat et de fromage en octobre/novembre,
- buvette tenue par les parents délégués lors du marché de Noël,
- vente de brioche en février,
- vente de plans au marché de printemps en partenariat avec la pépinière Pauffard.

**Les délégués de parents élus pour représenter les parents d'élèves sont pour cette année :**

**Mmes BORDET, LECURET, PETIT, CHAUMONNOT, PAILLEY, GARNIER.**



### PROJETS DE L'ASSOCIATION LES P'TITS LUXOIS :

- apéro-concert de rentrée en septembre,
- Lux'oween,
- vente de sapins en novembre,
- soirée de Noël,
- carnaval,
- marché de printemps le 5 mai 2024.



## Octobre Rose

(17 octobre 2024) 570€ récoltés pour la ligue contre le cancer

### TRAVAUX :

Le document unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour et envoyé à la mairie.

-Problème du chauffage au niveau de la programmation dans la bibliothèque pour le RASED (présente le lundi matin et jeudi après-midi).

-maternelle : un bloc-porte a été installé entre la maternelle et le couloir. . Le téléphone a été réparé.

-pompe à chaleur réversible pendant les vacances d'été avec climatisation et chauffage. Nous remercions la mairie car c'est très confortable.

-fibre installée pendant les vacances de la Toussaint afin de pouvoir utiliser de façon optimum les ordinateurs achetés l'an passé -eau tiède dans la fontaine en maternelle

**REMERCIEMENTS : Merci à tous les partenaires qui nous soutiennent dans nos projets pédagogiques**





Bacs de compostage à l'école de Marsannay-le-Bois

## COMPOSTAGE DES RESTES DE REPAS DES RESTAURANTS SCOLAIRES : LA COVATI EN AVANCE !

Depuis 2021, la Covati a engagé des initiatives en matière de **compostage des restes de repas de différents sites de restauration scolaire du territoire**, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM) et plusieurs municipalités.

Ainsi, deux ans après le lancement du site pilote de Gemeaux, c'est au tour des restes de repas de la **cantine de Spoy** de bénéficier de ce mode de gestion de proximité des biodéchets, grâce à la participation active de la municipalité et en complément des mesures développées contre le gaspillage alimentaire (voir article page 10).

À Spoy, depuis le 30 janvier 2023, 85 services ont participé au compostage des restes de repas, permettant ainsi de détourner **260 kilos de biodéchets** des ordures ménagères résiduelles.

Trois référents de site ont été formés par l'organisation Compos'Terra, qui nous accompagne également en vérifiant le bon fonctionnement du processus.

Au terme de ces 12 premiers mois, le compost issu des restes de la cantine scolaire de Spoy est désormais utilisable **pour les espaces verts** et, au terme de 18 mois, il le sera **pour les bacs de jardinage pédagogiques de l'école**.



Parallèlement, **un nouveau site** de compostage similaire a été déployé mi-septembre à proximité de la cantine scolaire de **Marsannay-le-Bois**, grâce aux financements obtenus de la part du Pays Seine-et-Tille en Bourgogne.

**Dans les mois qui viennent, d'autres initiatives identiques verront le jour à Lux, Til-Châtel et Marcilly-sur-Tille.**

La Covati s'organise ainsi pour répondre aux exigences prévues par la **loi AGEC**, dans le cadre du **tri à la source des biodéchets**, pour les équipements dont elle assure la gestion.



Florian Paquet  
Vice-président en charge de la transition  
énergétique, du SPANC,  
de la GEMAPI et des déchets



## CLASSE CE2 CM1 CM2



### De gauche à droite :

Au premier rang : Jules Aizier, Lilly Rigouby, Chloé Lazaro, Quentin Bougrelle, Raffaële Vaccaro, Lucie Guyard, Noah Ferreira

Deuxième rang : Margaux Guibert, Elsa Fontaine, Léo Rebeyre, Mélusine Cailleaux, Elouan Bougrelle, Manon Ferriez, Louisie Pailley, Valentin Noiroit

Troisième rang : Yann Collardey, Maélie Lecuret, Marie Wrobleski; Gaétan Amiard, Luna Guerard, Tom Noel, Manon Lalie

Absent : Kessy Pilet

**Maitresse : Mme MASSON Mélanie**, maitresse des CE2 (6 élèves à mi-temps) CM1 et CM2 (17 élèves).

### Projets :

- **CE2** activité gymnique (10-21 février), Bike and Run (23-27 juin), p'tit tour à pied (22 ou 23 mai)
- **CM1-CM2** intervention de Bastien DEGRET de la COVATI en période 4 en Tchoukball, rencontre athlétisme de circonscription, piscine période 5 à Is sur Tille + 1 autre activité à venir.
- **CE2- CM** : sortie GPS le matin, travail sur les mammifères sur des animaux naturalisés et promenade en forêt pour retrouver et identifier les traces l'après-midi.
- **CM** : projet cartes postales des départements. Objectif : envoyer 100 cartes postales et nous en recevrons autant en retour. Nous remercions la mairie pour avoir fourni les cartes postales de Lux et le nécessaire pour leur envoi
- **Tous** inscription au Rallye maths organisé par l'OCCE (résolution de problèmes en groupe).
- **Tous** Projet en lien avec l'APE des P'tits Luxois : Porter secours.

## CLASSE CP CE1 CE2



### De gauche à droite :

#### Au premier rang :

Robin SEGUIN, Noham OUHAJJOU, Mélyne COLIN, Lya GUERARD, Sacha PAILLEY, Stella VACCARO, Célestin NOIROT, Léa LAW-KI

#### Au deuxième rang :

Célia FERRIEZ, Lucie OLLMANN, Hugo ANGEBAULT, Apolline GUIBERT, Maéna LEHMANN-TAVERNE, Louise BELLETEIX, Lili-Jade TRAMPAL

Absents le jour de la photo : Keloys PILET et Djimmy AMARAL

### Maitresses :

- **Mme VERNOCHET Laurène**, Directrice et maitresse des 9 CP, 8 CE1, 6 CE2 le jeudi et vendredi (Reprise à mi-temps).
- **Mme BERGER Charlotte** le lundi et mardi

### Projets :

- **CP-CE1-CE2** – activité gymnique (10-21 février), Bike and Run (23-27 juin), p'tit tour à pied (22 ou 23 mai)
- L'école du dehors : **CP-CE1** le mardi après-midi
- **Tous** inscription au Rallye maths organisé par l'OCCE (résolution de problèmes en groupe)
- **Tous** Projet en lien avec l'APE des P'tits Luxois : Porter secours.

## CLASSE PS MS GS



**1er rang devant :** Théo FONTAINE, Charlély ARNOUX, Margaux MALNOURY, Clara OLIVIER, Léo Paul TRAMPAL, Jade OUHAJJOU, Noha BRIFFAULT, Hugo GUYARD, Iris NAOUR, Iris LAI-HI, Julia POUTEAUX

**2ème rang au milieu :** AESH Laëtitia, Malone ROUSSET, Emma-Louise TRAMPAL, Sacha VICOT-DUPONT, Elena VOILQUE LENEVEU, Chloe OLIVIER, Alexis NOEL, Ariana VOLQUE, Lana MARAS-GERVASONI Célestin

**Maitresse :** Mme NAZAT Catherine, Directrice et maitresse des Petite et Grande Section (20 élèves).

**ATSEM :** Brigitte BRION

### Projets :

- **Maternelle** – jeux d'opposition (27 au 31 janvier), acrosport (17 au 21 mars), rencontre athlétisme (2 au 6 juin), p'tit tour à pied (soit le 22 soit le 23 mai) Maths et patrimoine pour les maternelles.
- **Maternelle** : promenade en forêt pour confectionner un herbier le matin et moulage d'empreintes d'animaux l'après-midi.
- Maternelle : intervention de la PMI (Protection Médicale Infantile) sur l'hygiène bucco-dentaire animé par 2 infirmières le 27/09/24. Enfants ravis.
- L'école du dehors : maternelle le vendredi matin (gros manque de parents accompagnateurs).
- **Tous** inscription au Rallye maths organisé par l'OCCE (résolution de problèmes en groupe)
- **Tous** projet en lien avec l'APE des P'tits Luxois : Porter secours.

# OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES



En fonction de la nature et de l'ampleur de vos projets, des autorisations d'urbanisme sont nécessaires.

Sont dispensées de toute formalité préalable, sous réserve qu'elles soient situées en dehors des secteurs sauvegardés ou protégés, les « petites » constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.

*Quelles démarches administratives pour réaliser vos travaux ?*

*Déclaration préalable de travaux (DP) ou permis de construire (PC) ?*

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

## **Assistance pour votre demande d'urbanisme.**

Service pour s'orienter dans la constitution d'un dossier d'autorisation d'urbanisme.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

**Demande préalable de travaux et permis de construire peuvent se faire soit, en déposant votre dossier en mairie, soit par courrier, soit :**

<https://covati.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

**L'affichage de l'autorisation d'urbanisme est obligatoire sur le terrain.**

Le code de l'urbanisme impose l'affichage de l'autorisation dès son obtention. Elle doit être apposée sur le terrain de manière visible depuis le domaine public.

Cette obligation doit être appliquée si vous avez obtenu :

- Un permis de construire
- Un permis d'aménager
- Une déclaration préalable de travaux
- Un permis de démolir

**L'affichage doit être effectué pour une durée minimum de 2 mois après délivrance de l'autorisation, et, dans tous les cas, pendant toute la durée des travaux. Le défaut d'affichage sur le terrain est sanctionné par une amende prévue par les contraventions de la cinquième classe.**



**Adresses utiles :**

pour obtenir vos extraits d'acte de naissance : <https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

pour tout savoir sur les aides aux logements : <https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>

Vous informer sur les cours d'eau : [info@sentival.fr](mailto:info@sentival.fr)

## Quelles autorisations pour quels travaux ?

À quelles formalités sont soumis vos travaux et aménagements : création d'ouvertures, ajout d'une pergola, réalisation d'une extension, construction d'une piscine, édification d'une clôture et installation d'un portail...



### La déclaration d'ouverture de chantier, DOC

Dès le début des travaux, remettre à la mairie en 3 exemplaires, la déclaration d'ouverture de chantier au moyen du formulaire [cerfa 13707\\*20](#) (uniquement pour les permis de construire).

### La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux, DAACT

Une fois que les travaux sont terminés, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux doit obligatoirement être remise à la mairie en 3 exemplaires au moyen du formulaire [cerfa n°13408\\*04](#).

### **IMPORTANT :**

En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à la déclaration d'achèvement des travaux indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012.

# ÉVÉNEMENTIEL 2024



# 14

## JUILLET

Cette année encore nous avons pu vous compter nombreux pour participer aux festivités.

Cette année nous avons pu admirer le feu d'artifice certe plus petit mais très accessible au dessus du glacis. L'emplacement habituel n'est plus autorisé par la préfecture.

Les enfants ont pu s'amuser dans un château gonflable, participer au lâcher de ballon, se faire maquillage et participer aux différents concours.

Les adultes ont pu aussi se divertir avec une tombola et des concours.



# NOVEMBRE



**Aurélie, Christelle et Muriel ont accueilli nos aînés de 70 ans et plus pour leur remettre un colis gourmand. Deux personnes ont été livrées à domicile**

# DÉCEMBRE



**ateliers de Noël.**



**spectacle de Noël.**

# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque propose des animations ponctuelles :

**Bébés lecteurs** le samedi de 9h30 à 10h30 (25 janvier, 22 février, 29 mars)

**JEUX** samedis après midi de 16h à 18h

### Ateliers

Adultes et enfants de plus de 8 ans au café "réveil des saveurs", moins de 8 ans à la bibliothèque avec les parents (18 janvier, 15 février, 22 mars, 19 avril, 24 mai, 14 juin)

**(Halloween, marché et animation de Noël : dates à venir).**

Le prêt des livres est entièrement gratuit. La bibliothèque fonctionne grâce aux bénévoles : SEGUIN Corinne, SEGUIN Virginie, SEGUIN Aurore, PARIZOT Andrée, JOURNET Martine, POUTEAUX Christel, WROBLESKI Yuliya.

Un service de portage d'ouvrages à la « pension chez nous » est assuré par la responsable (Mme Corinne SEGUIN).

### Accueil et horaires :

**Mercredi de 16h à 18h00,**

**Vendredi de 17h à 19h,**

**Un samedi sur deux de 16h à 18h00.**



### La Bibliothèque Municipale a reçu la visite de Mme Christine Robichon, ancienne diplomate à la retraite.

Sur les traces de ses ascendants dans le village de Percey-le-Petit, ses recherches l'ont conduite à la porte de notre Bibliothèque où elle a pu consulter les retranscriptions de Jean David. Pour nous remercier de cet accueil, elle nous a offert un exemplaire de l'ouvrage qu'elle a écrit sur ses recherches et sur la vie des habitants au cours des deux siècles qui ont précédé la Révolution de 1789.

Les retranscriptions de Jean David sont des écrits qu'il nous a légué à sa mort, ce sont des retranscriptions des comptes rendus des conseils municipaux d'après la révolution.

Ces écrits sont consultables à la bibliothèque.



### "FLEURS DE LUX"

Présidente : Mme Claire PERROUSSET, rue de l'église 03.80.75.50.26  
[fleursdelux@gmail.com](mailto:fleursdelux@gmail.com)  
Trucs, troc, échanges, conseils, pour tous ceux qui ont la main verte ou qui voudraient l'acquérir.



### ASSOCIATION "ARTHELUX"

Président : M. Stéphane BOUCHON, 5 rue de l'église. Tel :03 80 75 28 12  
Association née en 2013, elle a pour objectif "la création d'un terrain d'échanges et de rencontres culturelles" sous forme d'expression théâtrale.  
[arthelux21@gmail.com](mailto:arthelux21@gmail.com)  
Spectacles et danse Africaine.



### "LUX & CO"

l'équipe Lux&Co vous fait part de la dissolution de l'association. Nous tenons à remercier la Mairie pour son aide et son implication durant toutes ces années. Nous remercions également tous les Luxois qui ont été à nos côtés lors de chaque manifestation. Nous sommes disponibles pour toutes infos concernant la reprise de l'organisation du vide grenier, un événement très apprécié et attendu. Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2025

MERCI



### "FOYER RURAL"

Président : M. Jacques REUMAUX, Tél : 06.22.69.26.91  
Le Foyer organise de nombreuses manifestations (festival des caves, expositions ...). Le Foyer rural de LUX est membre de l'ADDAMIR 21, Fédération qui représente les Foyers ruraux en Côte d'OR. 30  
Le Foyer rural de Lux espère la reprise de ses activités hebdomadaires : Aéroboxe, Yoga et Comédie musicale.  
Il reste aussi ouvert à toute proposition d'activité propre à enrichir la vie sociale du village.



### "LA GAULE LUXOISE"

Président : M. Fabrice CARTAUT, Tél: 06.86.32.68.58  
Cette société de pêche gère l'étang de la Venelle.



## "ÉTOILE SPORTIVE DE LUX "

**\*\*Découvrez l'Étoile Sportive de Lux : un terrain de tennis pour tous !\*\***

Envie de vous dépenser, de partager un moment convivial ou de perfectionner votre revers ? L'Étoile Sportive de Lux vous ouvre les portes de son terrain de tennis !

Notre association, œuvre pour offrir à tous un espace sportif où chacun peut s'épanouir, quel que soit son niveau. Pour seulement 10 euros par an, vous pourrez accéder aux installations et profiter d'un cadre agréable pour pratiquer votre sport favori.

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, notre objectif est de promouvoir une ambiance chaleureuse et sportive.

Rejoignez-nous dès maintenant pour partager votre passion pour le tennis ou découvrir ce sport captivant. À très bientôt sur le court

Comment s'inscrire ? Contacter nous sur [etoileportivedelux@yahoo.fr](mailto:etoileportivedelux@yahoo.fr) ou auprès de Matthieu Amiard et Charles Law-Ki

Pour 10€, la carte d'adhésion à l'association donne un droit annuel d'accès illimité au terrain de tennis à son titulaire et aux membres de sa famille.

- L'accès au court est réservé aux membres de l'association.
- Les adhérents sont responsables de l'état dans lequel ils laissent le terrain après y avoir joué (ramassage des bouteilles, papiers et des emballages vides)
- La porte d'accès doit être fermée avec le cadenas après utilisation.
- Toute autre activité que le tennis est interdit sur le court.

Projet 2025 : L'Étoile Sportive de Lux renoue avec son traditionnel tournoi de tennis. Venez vous mesurer à d'autres passionner le temps d'une journée. Plus d'infos au printemps 2025

Sportivement,

Matthieu Amiard - 1 chemin de Bonvaux - 06 26 41 31 49

Charles Law-Ki - 4 rue de l'église - 06 28 40 73 28

"Étoile Sportive de Lux" –

Le tennis, un sport, une passion !



## "LA DIANE"

Président : M. Rémi POUTEAUX

Chasse aux bois communaux un dimanche sur deux + les jours fériés du 23 octobre 2022 au 28 février 2023

## "L'ASSOCIATION FONCIÈRE"

Président : M.Christian. BAILLET, Tél:03.80.75.39.73 [christianb.lux@free.fr](mailto:christianb.lux@free.fr)

L'association foncière est chargée de la gestion, d'aménagement foncier et l'entretien des chemins et fossés.

"Chaque année, nous organisons une journée de travaux pour reboucher les trous des chemins AF et commune. Nous veillons aussi à l'entretien des fossés en fonction de la réglementation DDT.

Merci d'avance pour le respect des chemins." Le président, Christian BAILLET



## "L'ASSOCIATION SAINT MICHEL"

Président : M. Bernard BACHOTET, Tél: 03.80.75.35.59  
Cette association loi 1901 a été créée en 1990 et a pris le nom de la chapelle joutant l'église.

Cette association loi 1901 a été créée en 1990 et a pris le nom de la chapelle joutant l'église. Elle a pour vocation d'assurer l'entretien périodique, l'aménagement de l'intérieur de l'édifice. Le chauffage, la sonorisation, l'achat d'un nouveau chemin de croix et la réparation de la grosse cloche ont été les principales réalisations de l'association depuis sa création. La « Saint Michel » assure également tous les services indispensables à un lieu de culte et met à disposition l'église comme salle culturelle d'une parfaite acoustique. L'association a un accord avec la paroisse d'Is sur Tille pour le financement du combustible nécessaire au chauffage de l'église pendant les offices. Un nettoyage complet est effectué annuellement et est ouvert à tous. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé cette année à ce travail



## "COMITÉ DE JUMELAGE DE LUX 21 AVEC LUX 31"

Président : M. Nicolas BACHOTET, Tél : 06.71.14.12.12 [comite.jumelage21-31@orange.fr](mailto:comite.jumelage21-31@orange.fr)

 Comité de Jumelage de Lux 21 avec Lux 31

Le comité de jumelage est une association loi 1901 qui organise des rencontres entre les habitants de notre village et ceux de Lux en Haute Garonne. Depuis 1998, chaque année pour le week-end de l'Ascension, les luxois Côte-d'Oriens et du Lauragais se retrouvent pour trois jours de festivités. Ces rencontres permettent de découvrir à tour de rôle le patrimoine culturel et la gastronomie des deux régions.

Cette année, la 25<sup>ème</sup> rencontre entre LUX 31 et LUX 21 a eu lieu du 07 au 11 mai 2024 en terre Lauragaise. Nous avons profité de ce long week-end pour faire un petit détour par l'Aveyron et la découverte des caves de Roquefort. Pendant notre séjour en Lauragais, nous avons visité le musée « l'envol des pionniers », Le hall de la machine sans oublier un petit voyage en Minotaure Cette année, nous recevons nos amis Luxois pour la 26<sup>ème</sup> rencontre du 28 au 30 Mai 2025.

Nous vous attendons nombreux pour participer à cet accueil (Bulletins d'inscription dans les boîtes aux lettres prochainement).





**"LES PETITS LUXOIS"**  
**lesptitsluxois@gmail.com**

"Chers Luxois et Luxoises,

L'association des P'tits Luxois est une association de parents d'élèves de l'école de notre village, créée en novembre 2021.

Elle s'organise autour d'un collectif de parents portés par l'envie de faire naître plein de projets autour et pour les enfants.

Soutenir les projets du corps enseignant en reversant des subventions issues du bénéfice tirés de nos événements, proposer aux enfants de partager des moments de convivialité avec leur copains en dehors de l'école, voilà ce qui nous tient à cœur !

L'année 2025 s'annonce pleine de jolis projets que nous serons ravis de partager avec vous.

Nous remercions les bénévoles qui sont à nos côtés pour leur aide considérable, permettant ainsi à nos projets de prendre vie.  
Nous vous remercions également de répondre toujours plus présents à nos événements.

A bientôt pour la suite...

# ENFANTS/NAISSANCES

FÉLICITATIONS !



## LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les parents doivent demander directement au Relais petite enfance à Is-sur-Tille ([rpe@covati.fr](mailto:rpe@covati.fr)) pour avoir une liste actualisée.

### Isabelle BACHOTET AIMO

2 rente de Dame Alix  
Tél : 03 80 75 31 85

### Aurélié TOURNOIS

4 C rue Francois Chabeuf  
Tél : 06 64 10 07 16

### Gaëlle COLIN

22 rue de Saulx Tavanès  
Tél : 07 66 53 17 70

### Corinne SEGUIN

2 rue de la gare  
Tél : 03 80 75 39 07

### Cindy LANDROT

3 rue du moulin  
Tél : 06 88 71 44 68



### Priscilia DUFETELLE

50 rue de Saulx Tavanès  
Tél : 06 41 77 64 36

**Les parents doivent demander directement au Relais petite enfance à Is-sur-Tille ([rpe@covati.fr](mailto:rpe@covati.fr)) pour avoir une liste actualisée.**

### Priscilla TTHOMAS

12 rue du moulin  
Tél : 06 95 50 65 95

### Le Relais Petite Enfance Structure Multi accueil

21 rue du Général de Gaulle  
21120 Is-sur-Tille  
Tél : 03 80 75 57 42

# ENFANTS/NAISSANCES

FÉLICITATIONS !



## PÉDIATRE

Une pédiatre est installée à Is-sur-Tille. Ariane RIBBENS, pédiatre, 8 rue Pierre et Marie Curie, 21120 Is-sur-Tille. Tél :03 80 75 69 72.

## NAISSANCE

- MUNSCI Élixa née le 22 janvier 2024
- COLOMBET Lazuli Élyas né le 03 mai 2024
- FEILLES Alix Karen Isabelle née le 05 juillet 2024
- GRABOWSKI Léo Jinzhi né le 23 juillet 2024
- MOÏNO PARIS Tino né le 25 septembre 2024
- GALIMARD Romane née le 2 décembre 2024



ELISA



LAZULI



ALIX



LEO



TINO



ROMANE

# MARIAGE

- Charlène GUIBERT et Nicolas BELLETEIX le 22 juin 2024
- Frédérique DEVARENNES et Frédéric ESCALIER le 08 novembre 2024

**FÉLICITATIONS !**



# NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

- Blandine GALICHET et Cédric OLIVIER
- Noémie SIBILLE et Frédéric AIZIER
- Mégane BARREY et Antoine ROUSSET

**FÉLICITATIONS !**



# DÉCÈS

- Sylvain MARGER le 11 janvier 2024
- COLLIN Simone, Lucie le 27 août 2024

# BON À SAVOIR

## PHARMACIE

### Is-sur-Tille :

- Pharmacie Barrière & associé 2 avenue Carnot. Tél : 03 80 95 01 82
- Pharmacie des 3 Rivières 2 place Général Leclerc. Tél : 03 80 95 52 22
- Pharmacie de la Tille 36 Grande Rue. Tél : 03 80 95 18 38

### Selongey :

- Pharmacie Centrale Place des Halles. Tél : 03 80 75 70 52

### Fontaine-Française :

- Pharmacie Reichenbach 29 rue de la Maladière. Tél : 03 80 75 80 16

## NUMÉRO UTILES

### Médecins Dijon

Tél : 03 80 59 80 80

### SOS mains

Tél : 03 80 70 38 38

### SOS kiné

Tél : 03 80 52 19 99

### Police secours

Tél : 17 (ou mobile : 117)

### Samu

Tél : 15 (ou mobile : 115)

### Pompiers

Tél : 18 (ou mobile 118)

### Numéro d'urgence européen

Tél : 112

### Police Is-sur-Tille

Tél : 03 80 74 51 53

### Centre antipoison

Tél : 03 80 29 37 97

### Urgence gaz

Tél : 0 810 433 021

### Urgence EDF

Tél : 0 810 333 021

### Urgence service des eaux

Tél : 0 810 874 874

## PANNEAUPOCKET

La Mairie de Lux met à votre disposition l'application informatique "PANNEAUPOCKET", sur téléphone portable.

Cela vous permettra d'être informé en temps réel des événements affectant la vie de la commune.



**PANNEAUPOCKET**

Informe et Alerte les habitants

# BON À SAVOIR

## **Passage du bus escale 21**

**ESCALE 21 a investi dans l'achat d'un minibus afin d'apporter son soutien aux personnes retraitées qui ont des difficultés à se déplacer.  
Ouvert à tous (course/piscine/promenade/...)**

Le fonctionnement de ce service a changé depuis le 12 février 2024.

Pour demander un transport, contactez en premier lieu la COVATI au 03 80 95 32 41.  
Une participation de 3€ (transport allé + retour) est demandée aux usagers qui devront acheter un carnet auprès de la COVATI et qu'ils présenteront à ESCALE 21 avant chaque transport.

Les transports destinés à l'aide aux courses sont organisés en tournées par secteur. Chaque secteur bénéficie d'une tournée 1 semaine sur 2.

Les transports pour rendez-vous médicaux se font sur demande selon les places disponibles sur toutes les tournées indiquées dans les tableaux ci-dessous.

**PLANNING DES SEMAINES PAIRES**

### **adresse :**

14 av de la gare 21220 MARCILLY

### **Téléphone :**

Tél : 09 84 54 37 71

### **mail :**

contact@escale21.fr

## **DESHERBAGE/ DENEIGEMENT/ BALAYAGE**

devant votre logement, c'est à l'occupant qu'incombe l'entretien du trottoir



# EMBALLAGES + PAPIERS



Emballages en métal

Tous les papiers

Bouteilles et flacons en plastique

Cartonnettes et briques alimentaires

Tous les emballages en plastique : Pots, barquettes, Blisters, sacs, films...



**EMBALLAGES UNIQUEMENT PAS D'OBJETS (cintre, jouets,...)**  
**NE PAS METTRE EN SAC**  
**BIEN VIDER**  
**INUTILE DE RINCER**  
**NE PAS IMBRIQUER**

# VERRE

emballages en verre uniquement



Disponible dans votre commune



**BIEN VIDER**  
**INUTILE DE RINCER**



# BIODÉCHETS



Épluchures de fruits et légumes, restes de repas froids, arêtes, riz, pain, pâtes..., marc de café, filtre et sachet de thé en papier, essuie-tout, mouchoirs en papier, rouleau de papier toilette...



Apport en déchèterie

Compostage individuel

Compostage partagé

SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES • RUE DU TRIAGE - 21120 IS-SUR-TILLE • 03 80 95 21 10 • COMMUNICATION@SMOM.FR

Plus d'informations sur [www.smom.fr](http://www.smom.fr)

## JOURS DE COLLECTE OMR et TR

- Jeudi**
- Arceux / Avallanges
  - Beire-le-Châtel / Bouvaux
  - Chassol / Courbiron
  - Écilly-sur-Tille / Dalmat
  - Fontignot / Fribois
  - Lamagnolle / Ligny / Lureuil
  - Maisy-sur-Tille / Milly
  - Ouville / Poteuil-la-Grange
  - Poligné-les-Seules
  - Saules-le-Grand / Selongny
  - Tarbol / Verrières-les-Viviers
  - Villaines / Villé-sur-Tille
- Mardi**
- Érigny
  - Chaux-et-Courchamp
  - Délay / Flacey
  - Is-sur-Tille
  - Montceau-sur-Seine
  - Montigny-Morillon-Lafresnois
  - Nogent-la-Ville / Ognon
  - Pouilly-sur-Vingeanne
  - Saizemilly
  - Saint-Maurice-sur-Vingeanne
  - Saint-Selve-sur-Vingeanne

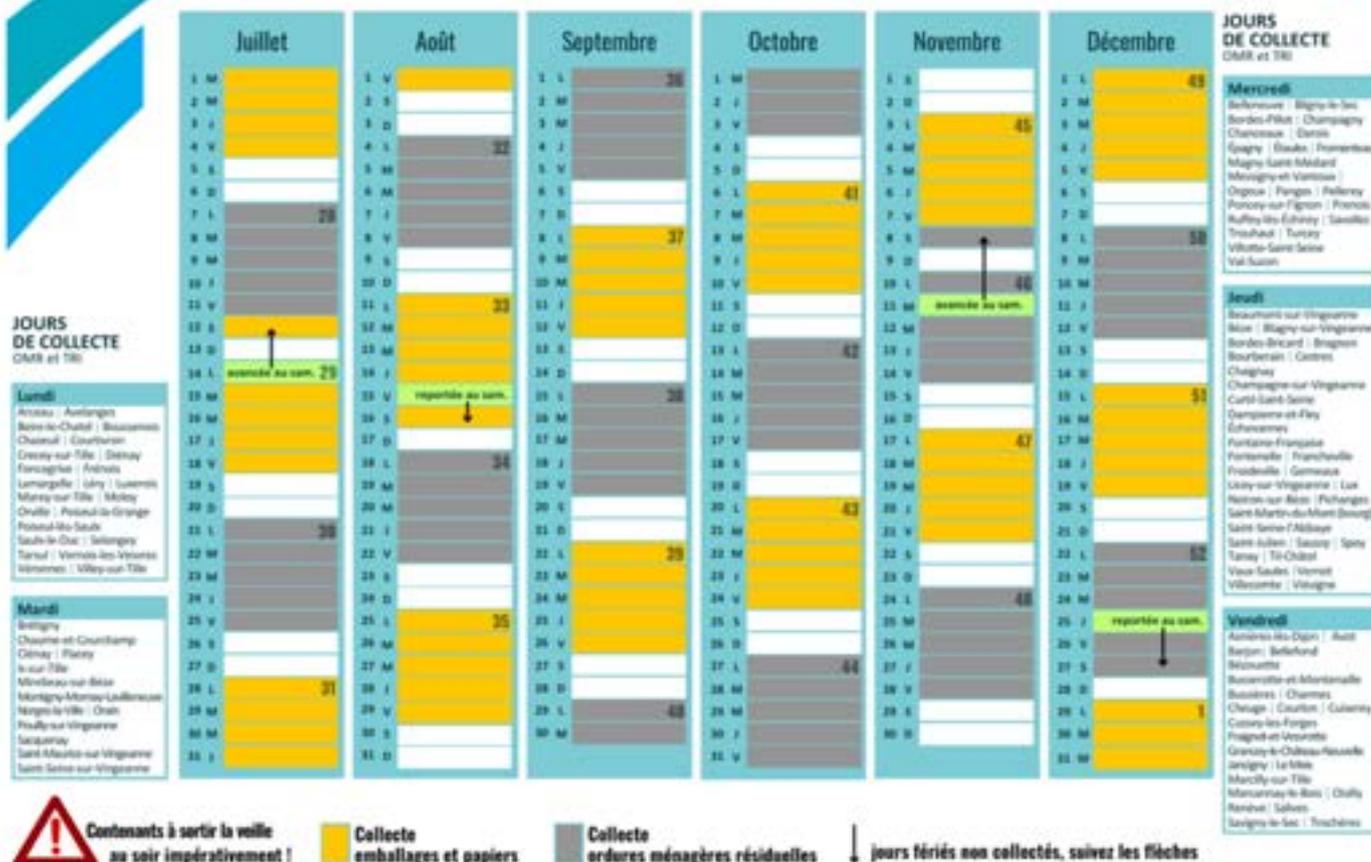
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 S	1 S	1 M	1 V	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 J	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 M	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L
31 V	31 L	31 L	31 M	31 J	31 M

## JOURS DE COLLECTE OMR et TR

- Mercredi**
- Bellevaux / Bigny-le-Sec
  - Bondol-Pilon / Champagny
  - Chauxoux / Dorot
  - Épigny / Gaudes / Pommereuse
  - Magry-Saint-Médard
  - Montigny-et-Vantoux
  - Origny / Panges / Pellenay
  - Prency-sur-Figron / Prency
  - Rully-les-Échirey / Savillat
  - Trochuud / Turron
  - Villotte-Saint-Selve
  - Vil-Suain
- Jeudi**
- Beaumont-sur-Vingeanne
  - Beire / Bigny-sur-Vingeanne
  - Bondol-Ricard / Bignem
  - Bourberain / Cédres
  - Chaigny
  - Champagny-sur-Vingeanne
  - Carli-Saint-Selve
  - Épernay-et-Fay
  - Échevaux
  - Fontaine-Française
  - Fontaineville / Francbeulle
  - Fontaineville / Genesac
  - Isigny-sur-Vingeanne / Isac
  - Noron-les-Bains / Pichange
  - Saint-Martin-du-Mont
  - Saint-Selve-Falaise
  - Saint-Julien / Savoy / Spilly
  - Tarbol / Tr-Oudot
  - Vaux-Gaudes / Verrot
  - Villaines / Vingny
- Vendredi**
- Auxelles-les-Épini / Auvil
  - Bazay / Bellevaux
  - Beauchotte
  - Bussenois-et-Montmorillon
  - Bussières / Chauxes
  - Chaigny / Courtil / Galmery
  - Cauley-les-Forgés
  - Fragny-et-Sourcelles
  - Grigny-le-Château-Beauche
  - Jongny / La-Motte
  - Marsilly-sur-Tille
  - Marxamray-le-Bas / Ognon
  - Remhai / Selvas
  - Taigny-le-Sec / Trachères



Contenants à sortir la veille au soir impérativement ! Collecte emballages et papiers Collecte ordures ménagères résiduelles ↓ jours fériés non collectés, suivez les flèches



## LE 06 MAI 2025 : CE QUI PEUT ÊTRE RAMASSÉ

**Objet d'origine sanitaire :**  
WC, bidet, lavabo, baignoire, robinetterie...

**Objet d'origine ménagère :**  
Frigidaire, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière...

**Vieux mobiliers :**  
Canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table...

**Objets divers :**  
Vélo, cyclomoteur, poêle à bois, tuyau...

**Matières diverses :**  
Cartons pliés, ferraille, non ferreux, cartons de linge, bibelots, livres...

## Val'agroéquipements

### Services proposés :

- Entretien et réparation de matériels agricoles.
- Chaudières et aérothermes.
- Conseil et mise en route de matériel neuf.
- Colation, modification et montage de machines agricoles.



Valentin BACHOTET

11 Bis Rue Armand Belot, 21120 LUX

Tel : 07 86 21 59 86

E-mail : val.agroequipements@gmail.com

- Reiki - Calmothérapie -  
- Lithothérapie -  
En face du 1 bis rue Armand Belot  
21120 LUX  
06.60.27.16.19  
CarPaixDitAime1888948@outlook.fr  
Site Facebook : CarPaixDitAime

## "Chez Nous"

MAISON DE RETRAITE

Directeur Général :  
Mme ULRICH Bernadette

5, avenue de la Forêt de velours  
21120 LUX  
Tél. 03 80 75 34 11  
cheznous.maisonderetraite@orange.fr

## Auto Home 21

### Le Garage Mobile



Entretien et réparations véhicules  
toutes marques à domicile.

Montage de pneus.

Dépannage / Remorquage.

06 79 16 06 00

SIRET : 8242043330016

autohome21garagemobile@gmail.com

## RESTAURANT - BAR

### RÉVEIL DES SAVEURS

6 rue Des Saules Tavannes  
21120 LUX

03 80 85 72 26



PROFESSIONNELS  
EN PIERRE RECONSTITUÉE  
ET BÉTON DÉCORATIF

Tél. : 03 80 75 22 22

I.D.E. sas

Impression

Design Emballage

Tél.: 03 80 95 47 96

Depuis 1978

## Sarl LEHMANN Père & Fils

Applicateur de chape fluide agréé  
Carreleur

2 route de Til Châtel - 21120 LUX  
lehmann.carrelage@gmail.com SARL Lehmann

06 81 65 33 78 - 06 12 82 48 92

Maçon de père en fils depuis 1969

## SARL LACRUCHE FILS

21120 LUX

- Maçonnerie, Rénovation, Placoplâtre
- Aménagement des Combles
- Ravalement de façade, Réfection de murs en lave
- Aménagement Extérieur, Dallage, Pavés

16 rue Saulx Tavannes - 21120 LUX  
Tél. : 03 80 75 37 08 - Fax : 03 80 75 32 20  
Port : 06 74 36 56 58  
e-mail : lacruchefils@laposte.fr

Entretien espace vert  
Taille / Tonte ...

Rouslan REUMAUX  
06 60 26 07 56

Pilotage de drone  
Prise de vues aérienne  
Inspection Technique  
Thermographie  
Photo / Vidéo

airvert@gmail.com  
airr.vert  
21120 LUX

 **TRANS SERVICE**  
CHARLES ARMENT

Damien VERNEY  
RESPONSABLE DE SITE

2, J. NORD - RUE PIERRE COT  
21100 CHALON SUR SAONE - FRANCE  
TEL : +33 (0)3 80 75 51 70 05 - FAX +33 (0)3 80 75 51 25  
MOBILE +33 (0)6 15 15 04 23  
E-MAIL : damien.verney@transervice.gtrans.com  
www.charlesarment.com

PEINTURE • PAPIERS PEINTS  
RAVALEMENTS DE FAÇADES  
AMÉNAGEMENT COMBLES  
POSE VELUX • PLAQUISTE • ISOLATION

 **Jacky GODEFROY**  
MAÎTRE-ARTISAN

3, Avenue de la Forêt de Vaux  
21120 LUX

☎ 03 80 75 34 47

**T.L.G.** 

**Transports L'HOMEL GUILLAUME**  
2 bis impasse L. de Vinci  
21120 LUX  
Tél: 06 84 70 84 59  
Fax: 03 80 75 36 73

**TRADI COUVERTURE**  
Nicolas BARATO

**COUVERTURE-ZINGUERIE-CUIVRE**  
Neuf et rénovation  
Pose de fenêtres de toit - Démoussage toitures

40 rue de Saulx-Tavannes - 21120 LUX  
Tél. **03 80 75 31 25**

 Entreprise  
**CHRISTOPHE BODEZ**

*RESTAURATION DU PATRIMOINE*  
*ASSÈCHEMENT ET TRAITEMENT DE L'HUMIDITÉ*

 Tél. :  
03 80 75 34 20

**DIJON CEREALES**

 **GROUPE**  
**soufflet**

Collecte de céréales  
tél. : 03 80 75 38 92



Groupement de producteurs pour la  
promotion de produits agricoles

**SARL BACHOTET Agri TP Environnement**

1 rue de la gare 21000 LUX [www.sarlbachotet.com](http://www.sarlbachotet.com)  
Alexandre : 06 86 75 07 04 Nicolas : 06 75 54 02 02

Présentation de services en agriculture



Élagage  
Broyage de végétaux